

LE CATHARISME : UNE ORIGINE ORIENTALE À DEUX TENDANCES ¹ ?

PILAR JIMENEZ SANCHEZ*

L'hypothèse traditionnellement admise des origines historiques et doctrinales du catharisme établit le surgissement du mouvement cathare en Occident sous le signe d'un dualisme à deux tendances importé de l'Orient bogomile ². Je voudrais revenir, pour la récuser, sur cette opinion affirmant la dépendance historico-doctrinale de la secte occidentale par rapport à la secte orientale. Pour y parvenir, il convient de passer en revue cette tradition historiographique depuis longtemps bien installée et, surtout, de déceler des erreurs d'interprétation dans les témoignages documentaires sur lesquels ses tenants se sont appuyés. Je vais tenter de discerner dans l'ensemble des couches les niveaux de stratification d'une hypothèse que des générations d'historiens du bogomilisme et du catharisme ont contribué à consolider.

RECONSTRUCTION HISTORIOGRAPHIQUE DE L'HYPOTHÈSE SUR LA DOUBLE IMPORTATION ORIENTALE

La tradition historiographique défendant l'hypothèse de la double importation orientale du catharisme a pris corps au cours des XIX^e et XX^e siècles, dans une certaine continuité avec le récit des ori-

1. Cet article reproduit l'essentiel du chapitre 3 de ma thèse, Jiménez (2001).

* Directrice du Centre d'études cathares, Carcassonne. (*N.d.R.*)

2. Excellente étude de Puech (1956).

gines que les polémistes catholiques avaient déjà esquissé au XIII^e siècle, récit plein d'intentions, il va sans dire.

Dès les premières informations sur des hérétiques nommés « cathares » au XII^e siècle, l'origine orientale est évoquée, explicitement ou implicitement, par les chroniqueurs ou les théologiens catholiques³. Il faut jeter le discrédit sur les dissidents. Depuis le milieu du XIII^e siècle, les polémistes anti-hérétiques s'attachent à les situer dans une profondeur historique, un enchaînement d'événements et une filiation doctrinale formant un assemblage convaincant. C'est une reconstruction⁴. La démarche n'était pas vraiment nouvelle, déjà esquissée au siècle précédent⁵, mais l'intérêt des polémistes relève maintenant d'une connaissance plus approfondie des hérétiques. Ils se servent de leur savoir en le détournant, pour élaborer des filiations toutes faites entre les « nouveaux » hérétiques et les anciens. Il leur faut, en se référant aux maîtres anciens, identifier pour désigner et condamner. L'exercice consiste à attribuer des origines aux nouveaux hérétiques, en s'aidant des répertoires sur les hérésies condamnées par les Pères de l'Église.

Plus tard, la filiation orientale, jamais avouée par les hérétiques eux-mêmes, devient l'opinion majoritairement acceptée à partir du XVII^e siècle. Jean-Bénigne Bossuet ouvre, le premier, le dossier, déjà vaste de son temps, des sources occidentales contre l'hérésie. Il distingue deux mouvements hérétiques médiévaux, confondus jusqu'alors, les vaudois et les cathares. Il identifie déjà comme cathares ceux qu'Adhémar de Chabannes avait condamnés à Orléans et en Aquitaine comme « nouveaux manichéens », et les rattache aux anciens manichéens d'Arménie, les pauliciens, puis à ceux de la Bulgarie médiévale, où, d'après les polémistes orthodoxes, ils se seraient installés⁶.

-
3. Dans la lettre qu'il envoie à Bernard de Clairvaux vers 1143 (*PL* 182, col. 680), au sujet des hérétiques découverts près de Cologne, Evervin de Steinfeld affirme déjà que l'hérésie soutenue par ceux avec lesquels il s'est entretenu « était demeurée cachée jusqu'à nos jours depuis le temps des martyrs et qu'elle s'était maintenue en Grèce et en d'autres terres ».
 4. L'un des premiers textes de caractère polémique, rédigé vers 1210, présentant les croyances des cathares et le commencement de l'hérésie en Italie, est le *De heresi catharorum* (Dondaine, 1949).
 5. Le moine allemand Eckbert de Schönau, dans ses *Sermons contre les cathares* (*PL* 195, col. 16-17), est le premier à établir la filiation historico-doctrinale entre ces hérétiques, avec lesquels il a disputé à Bonn et à Cologne, et les anciens manichéens. Le moine rapporte au temps de Mani l'origine de la secte. À propos de l'utilisation du nom cathare, voir Brunn (2002).
 6. Bossuet (1688, 465-467). L'auteur s'inspire de l'information du traité de Pierre de Sicilia, *Historia Manicheorum*, (Rader, 1604).

Les temps forts de la construction (XIX^e et XX^e siècles)

Un schisme à l'intérieur de l'Église bogomile

Au XIX^e siècle, outre l'opinion historiographique protestante qui voyait dans les cathares les ancêtres des réformateurs, l'approche historique dominante est celle de la tradition catholique. Elle continue de considérer les dualistes médiévaux comme de « nouveaux manichéens ». Le premier historien qui conteste une filiation historico-doctrinale directe entre les manichéens anciens et les cathares est un théologien protestant, Charles Schmidt. Pour la première fois et de manière générique, il attribue le nom « cathare » aux hérétiques nommés différemment, selon les lieux et les époques ⁷.

Ignorant encore les sources essentielles – surtout les plus anciennes – pour l'histoire du bogomilisme oriental, et influencé par les travaux que certains érudits allemands de son temps consacrent à l'étude et à l'édition des sources orthodoxes contre le bogomilisme ⁸, Charles Schmidt évoque une origine gréco-slave du dualisme cathare, dont la tendance primitive lui paraît être celle du dualisme absolu. Le système dualiste, « sorti de quelque couvent gréco-slave de la Bulgarie, peut-être dès le commencement du X^e siècle », aurait pénétré la chrétienté latine au début du XI^e siècle par la Bosnie et l'Italie, puis en France et en Germanie, en constituant le catharisme occidental ⁹.

Pour Charles Schmidt, le dualisme de tendance mitigée ne se manifeste donc que vers le milieu du XI^e siècle, et il surgit également dans les pays slaves. Le dualisme cathare de tendance radicale précède en Orient le dualisme modéré propre des bogomiles. Les progrès « inquiétants » d'un dualisme modéré, se développant parmi les communautés cathares occidentales, auraient conduit Niquinta ¹⁰, en 1167, vers l'Italie et le Midi de la France : il « vint confirmer les cathares dans la profession de leur doctrine primitive ¹¹ », le dualisme radical. Pour la première fois est formulée

7. Schmidt (1848, 1983, 32-33).

8. Parmi les sources du premier bogomilisme ignorées par Charles Schmidt se trouvent le *Slovo*, ou traité contre les bogomiles, de Cosmas le Prêtre, le traité d'Euthyme de la Peribleptos et la lettre du patriarche Théophylacte. Celui-ci est connu par les publications des sources byzantines de Gieseler, la *Panoplia dogmatica* d'Euthyme Zygabène, l'*Historia Manicheorum* de Pierre de Sicile, et l'*Alexiade* d'Anne Comnène, ainsi que les apocryphes, la *Vision d'Isaïe* et l'*Interrogatio Iohannis*, connus auparavant (Dossat, 1979, 178).

9. Schmidt (1848, 1983, I, 15 et ss).

10. Nicétas, nom grec, devient Niquinta dans les sources latines.

11. Schmidt (1848, 1983, I, 73).

l'existence de deux tendances dualistes chez les cathares, du dualisme absolu que l'auteur croyait être la tendance originelle et majoritaire ¹², et du dualisme mitigé, qui aurait surgi plus tardivement. L'apparition et l'expansion d'un dualisme mitigé au sein des cathares, qu'il situe au milieu du XI^e siècle, provoquent un schisme entre les deux premières Églises bogomiles, de Dragovitie ¹³ et de Bulgarie, qui, au dire de Rainier Sacconi, étaient à l'origine de toutes les autres Églises ¹⁴. Les dualistes mitigés, les schismatiques, s'écartaient ainsi des anciennes croyances fondées sur le dualisme absolu qui avaient pénétré l'Occident au début du XI^e siècle.

Selon l'auteur, le schisme oriental se serait ensuite transmis aux communautés cathares, comme l'attestent les sources occidentales qui enseignent que les cathares de la communauté italienne de Desenzano restaient fidèles au dualisme absolu de l'Église bogomile de Dragovitie dont ils avaient reçu leur ordination ¹⁵, tandis que la communauté de Concorezzo se rattachait à l'Église de Bulgarie, professant ainsi les nouvelles croyances du dualisme mitigé. De ce fait, les deux communautés italiennes se seraient condamnées réciproquement ¹⁶.

Charles Schmidt est ainsi le premier historien à avoir interprété les Ordres ou Églises bogomiles comme des partis doctrinaux ou des orthodoxies différentes. Les deux tendances dualistes italiennes lui apparaissaient comme le résultat de l'incidence du schisme bogomile oriental sur l'Occident cathare.

Quelques années plus tard, en 1890, grâce à une meilleure connaissance des sources orientales les plus anciennes, Ignace von Döllinger, historien des religions, établit définitivement, dans son ouvrage sur les hérétiques du Moyen Âge, l'ordre chronologique d'apparition des sectes dualistes médiévales. Celle des bogomiles précède celle des cathares, affirme-t-il, avant de se prononcer sur l'origine doctrinale du dualisme bogomile et par voie de conséquence, du catharisme. Double origine plus précisément : gnostique

12. Schmidt (1848, 1983, I., 58, n. 3).

13. Voir Dondaine (1939, 63) sur les différents noms sous lesquels l'Ordre de Dragovitie apparaît dans les documents. Pour Schmidt (1848, 1983, 15-16), le nom de cette Église bogomile vient de la ville de Trogir ou Tragurium, plus tard Trau, en Dalmatie, sur l'Adriatique. À partir de ce centre commercial dalmate s'établissaient des relations entre les Slaves et les Italiens ; les idées cathares en seraient parties vers l'Occident.

14. Sacconi (Dondaine, 1939, 63 ; Sanjek, 1974, 31-60, 50).

15. Schmidt (1848, 1983, 58, n. 3).

16. Schmidt (1848, 1983, 58, n. 4, 5), l'auteur s'appuie sur le rapport des débuts historiques du catharisme en Italie publié par Vignier (1601, 268), puis sur le rapport doctrinal de Mansi (1764, 581).

et manichéenne... Sources polémiques orientales à l'appui, il voit la tendance modérée provenir du dualisme bogomile dont la nature doctrinale est gnostique, tandis que le dualisme absolu est d'origine manichéenne, comme il en était du dualisme des pauliciens au dire du polémiste byzantin, Pierre de Sicile, dans son traité du IX^e siècle. Ce dernier, dans son *Historia Manicheorum*, voyait dans les pauliciens, secte dualiste connue en Orient dès la fin du VII^e siècle, les successeurs de la doctrine de Mani. Les adeptes assureraient ainsi la continuité d'un dualisme des principes, dualisme absolu, dans la chrétienté orientale. Les pauliciens ayant cohabité avec les bogomiles auraient influencé une partie de la secte. Le bogomilisme, d'origine gnostique, lui semble être un dualisme modéré influençant les mouvements ultérieurs, les messaliens et même les cathares en Occident, qui accueillent les premiers la tendance ¹⁷.

Ignace von Döllinger finira par formuler l'hypothèse qui allait devenir majoritaire. Pour cela, Il renverse l'ordre suivant lequel les tendances dualistes orientales auraient pénétré en Occident, et nuance l'interprétation que Charles Schmidt tirait du contenu de la *Charte de Niquinta* et surtout du rôle de Nicéas dans l'assemblée languedocienne. Si, pour Ignace von Döllinger comme auparavant pour Charles Schmidt, le courant du dualisme radical est imposé au rassemblement cathare de Saint-Félix, en 1167, par le dignitaire bogomile, il considère, contrairement à Charles Schmidt, que les communautés cathares occidentales avaient adhéré jusqu'à la venue de Nicéas au dualisme modéré de l'Ordre de Bulgarie. Le changement doctrinal lui paraît survenir lors de la cérémonie présidée par Nicéas, au cours de laquelle il rebaptise les parfaits et ordonne les évêques (anciens et nouveaux) présents à l'assemblée ¹⁸.

Une interprétation dogmatique de la Charte de Niquinta

La *Charte de Niquinta* devient donc, depuis le XIX^e siècle, au côté du témoignage de Rainier Sacconi et des recueils tardifs de croyances cathares italiennes, édités aux XVII^e et XVIII^e siècles ¹⁹, l'une des références essentielles sur lesquelles les historiens des religions, depuis Charles Schmidt, s'appuyèrent pour étayer l'opinion médiévale sur les origines et la nature du dualisme cathare. Depuis, la *Charte* témoignerait du moment précis où la deuxième

17. Döllinger (1980)

18. Döllinger (1980, I, 114-116).

19. Vignier (1601, 268) et Mansi (1764, 581).

vague du dualisme oriental, dualisme absolu, aurait pénétré l'Occident cathare par l'entremise de Nicéatas. L'identité du bogomilisme était formulée depuis le rapport de Nicolas Vignier (*Recueil de l'Histoire de l'Église*), concernant les origines du catharisme en Italie, le texte originel d'où cet historien l'avait extrait n'étant pas encore connu ²⁰.

Il faut noter que, jusqu'à la fin des années 1940, les études historiques de caractère général sur les cathares n'avaient pas repris l'interprétation de la *Charte* à la manière d'Ignace von Döllinger ²¹, comme en témoigne la lecture, encore traditionnelle, que fait Jean Guiraud, en 1935, dans l'*Histoire de l'Inquisition*, et un peu plus tôt Célestin Douais ²². Pour la plupart des historiens du catharisme, le but du rassemblement de Saint-Félix restait la création des nouvelles Églises cathares dans le Midi, sous l'égide de Nicéatas, dignitaire bogomile ²³.

La *Charte de Niquinta*, document dont l'authenticité s'est vue à plusieurs reprises contestée, et ce, pratiquement depuis sa parution, fut publiée pour la première fois, en 1660, par Guillaume Besse, un historien carcassonnais, dans son *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne*. C'est Antoine Dondaine, en 1946, qui, en réalisant une nouvelle édition critique de la *Charte* ²⁴, voulut d'abord authentifier la tradition textuelle d'un document contesté à cause des erreurs de datation et de transcription qui l'entachaient ²⁵. En même temps, il prétendait répondre par l'analyse du contenu aux questions complexes, telles que l'origine et la filiation des croyances dualistes cathares.

Le document mériterait à ses yeux d'être authentifié, car il confirmerait de manière implicite l'information transmise par Nicolas Vignier à propos des débuts historiques du catharisme en

20. Vignier (1601). L'extrait historique était celui du *De heresi*, plus tard trouvé et publié par Dondaine (1949, 306-312).

21. Voir Jiménez (2001, I, chap. 3).

22. Guiraud (1935, I, 25), Douais (1879, 393-394). La même interprétation dans *l'Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 2^e éd. 1879, vol. VII, p. 4.

23. Cet avis est formulé d'abord par l'éditeur de la *Charte* : Besse (1660, 325).

24. Dondaine (1946, 324-355).

25. Les nombreuses éditions dont ce texte avait alors fait l'objet reproduisaient des erreurs de ponctuation ou de frappe inexistantes dans la première édition. La critique la plus sévère que connut la charte depuis sa parution est due à Laeger (1933, 272-313). Les aspects sur lesquels repose cette critique, ainsi que les erreurs transmises par les différentes éditions du texte, sont étudiées par Dondaine (1946). Sur la polémique soulevée par le texte et sa bibliographie, voir Jiménez 1994, 1-26). Plus récemment, un colloque s'est tenu au Centre d'études médiévales de l'Université de Nice sur l'authenticité du document, voir Zerner (2001).

Italie, attestant de la venue de Nicéas en Occident ²⁶. Malgré le silence du récit italien sur le voyage de Nicéas à Saint-Félix, et même sur la tenue d'un rassemblement cathare, la *Charte de Niquinta* devrait être considérée comme l'un des documents les plus précieux pour l'histoire du catharisme languedocien et du catharisme occidental tout court, car ce qu'il nous apprend du rôle du prélat dans cette assemblée est décisif : « [...] Sous l'influence de cet hérésiarque venu de l'Orient, la foi des albigeois pencha définitivement vers le dualisme absolu de l'ordre dragovitchien. Le voyage de Niquinta d'Orient en Occident est un fait de la plus haute importance.[...] Le Concile de Saint-Félix va en quelque sorte ordonner hiérarchiquement et unifier doctrinalement le catharisme latin ²⁷ ».

Quelques années plus tard, deux nouveaux documents provenant de la polémique contre l'hérésie en Italie, découverts et publiés par le Père Dondaine, permettront à ce dernier de renforcer l'opinion médiévale dominante quant aux origines orientales ²⁸. Ils s'intéressent aux débuts de l'expansion du catharisme italien, et sont, avec la *Charte de Niquinta*, les seuls à nous renseigner sur l'identité de Nicéas et l'objet de sa venue en Occident. La cérémonie de réordination des évêques cathares présidée par Nicéas prouverait un changement d'orthodoxie au sein des communautés cathares occidentales : « l'antagonisme des Églises orientales incitait leurs chefs à entraîner dans leurs orthodoxies particulières tous les adhérents du dualisme ²⁹ ».

C'est ainsi que l'hypothèse de l'importation, dans l'Occident cathare, d'un dualisme des principes d'origine orientale, énoncée depuis le siècle dernier, se parachève dans les années 1950, comme en témoignent de nombreux ouvrages parus aux cours des décennies suivantes ³⁰.

26. Vignier (1601, 268), et Dondaine (1946, 340).

27. Dondaine (1946, 325 et 354-355).

28. Dondaine (1949, 280-312 ; 1950, 234-324).

29. Dondaine (1946, 345).

30. La première étude en date est la thèse de Borst (1953, 84-86). Ensuite Manselli (1961, 200-201 ; 1968, 132), puis Thouzellier (1965, 13 ; 1969, 35). Du même avis, Nelli (1974, 68), pour qui le catharisme « occitan » demeure celui que Nicéas introduisit pendant sa visite à Saint-Félix, à savoir le dualisme de tendance radicale.

Le doute sur la date de l'importation d'un dualisme absolu bogomile

Dès le milieu du XX^e siècle, la question des origines historiques et doctrinales du catharisme paraît résolue, autant dans ses perspectives spatiales que chronologiques. Si le Père Dondaine renforce la position que la tradition catholique défendait depuis la période médiévale, en répondant à sa façon au problème de l'origine du dualisme absolu des cathares, sa réponse soulève des objections.

Le premier historien à contester l'importation d'un dualisme absolu en Occident, au moment du rassemblement cathare de Saint-Félix, est Yves Dossat³¹. Paradoxalement, sa critique ne met pas en cause la finalité doctrinale que le Père Dondaine confère à la visite de Nicéas, mais plutôt le moment précis où le supposé changement doctrinal se serait produit. Pour Yves Dossat, malgré les efforts de reconstitution historique du Père Dondaine, la *Charte de Niquinta* n'est probablement qu'une « mystification » de son premier éditeur, Guillaume Besse, qui l'aurait fabriquée au XVII^e siècle. Cette opinion s'appuie sur le silence des documents italiens quant à la visite de Nicéas à Saint-Félix. Se fondant sur l'information tardive du *Tractatus de hereticis*, Dossat estime qu'il faut retarder le moment du changement doctrinal provoqué par Nicéas. Il propose de situer ce changement en Italie, vers 1172, autour de Marc, évêque cathare de Lombardie³².

Pourtant, le *Tractatus* contient des erreurs importantes sur le contexte historique des événements rapportés. Des anachronismes peuvent être décelés dans l'information concernant les débuts du catharisme en Occident : par exemple, l'auteur replace des événements remontant au milieu du XII^e siècle dans un cadre historique qui correspond plutôt à celui de la IV^e croisade, donc au début du XIII^e siècle.

Même si la plupart des raisons avancées par Yves Dossat pour prouver la fausseté de la *Charte* ne reposent pas sur des arguments très fondés³³, la remise en cause de la date de la visite de Nicéas en Occident a fini par soulever le doute³⁴. Les historiens qui croient toujours à l'authenticité de la *Charte* acceptent de retarder la date du rassemblement³⁵.

31. Dossat (1968 ; 1989, 201-214).

32. Dondaine (1950, 319).

33. Sur la controverse diplomatique soulevée par les critiques de Dossat à propos de l'authenticité du texte, cf. Jiménez (1994, 1-26).

34. Voir Moore (1973, 85-90).

35. Thouzellier (1966 ; 1982, 13).

En résumé, Yves Dossat n'a fait que réajuster la chronologie admise de l'importation du dualisme des principes en Occident par Nicéas, un remaniement qui s'appuie sur une information tardive et nullement prouvée. On retiendra de ce qui précède le fait que pour tous ces historiens du catharisme, qu'ils acceptent ou non l'historicité de l'assemblée languedocienne, l'acte sacramentel mené par Nicéas, de la réordination de Marc de Lombardie, symbolisait le changement de tendance doctrinale survenu ensuite au sein des communautés cathares occidentales. En affirmant la filiation des bogomiles visitant l'Occident, à des ordres ou à des obédiences différentes, l'hypothèse d'une adhésion des cathares à des partis ou à des orthodoxies différentes, voire opposées, se trouvait ainsi renforcée.

UN ORDRE BOGOMILE PROFESSANT LE DUALISME ABSOLU ? EXAMEN D'UNE CONJECTURE

Depuis les années 1950, l'opinion de certains polémistes tardifs n'a fait que se consolider. Un dualisme d'origine bogomile pénètre pour la première fois l'Occident, pour certains au début du XI^e siècle, pour d'autres à partir du retour des croisés latins, en 1149³⁶. Les historiens sont d'accord pour distinguer deux vagues ou tendances dans le dualisme importé de l'Orient, vagues qui se manifestent à deux moments précis. La première prône un dualisme de caractère modéré, tendance propre des bogomiles. La deuxième, radicale et soudaine, *de tendance sinon d'origine manichéenne*, s'introduit également par la voie des bogomiles, mais un peu plus tard. La date, incertaine, se situe autour de 1167 ou de 1172³⁷.

Nous l'avons vu, pour défendre cette hypothèse, les historiens du catharisme se sont appuyés, depuis le siècle dernier, essentiellement sur l'information de sources occidentales qui attesteraient de contacts maintenus entre les prélats bogomiles et cathares, au XII^e siècle. Les historiens du bogomilisme ont aussi partagé cette opinion. La question reste de savoir si cette dépendance qui fait du

36. Jiménez (2001, I, chap. 2).

37. L'état historiographique de la question sur l'origine bogomile-orientale du catharisme à la fin des années 1970 peut être illustré par la conclusion du père Vicaire (1979, 381-409) : le manichéisme ne serait plus envisagé parmi les antécédents du catharisme « qu'au titre de l'un des témoins les plus remarquables de la mentalité religieuse dualiste.[...] Par contre, l'origine historique du catharisme occidental à partir d'une secte de l'Orient chrétien est aujourd'hui bien établie et reconnue de tous. Il s'agit du bogomilisme. »

catharisme un dualisme bogomile importé en Occident est attestée par les sources orientales.

La version des orientalistes

Contrairement à Schmidt et Runciman³⁸, Dimitri Obolensky ne croit pas qu'un schisme au sein des Églises bogomiles ait été à l'origine de la distinction doctrinale existant entre l'*Ordo de Bulgaria* et l'*Ordo de Druguthia*. En s'appuyant aussi sur l'information de Pierre de Sicile concernant la doctrine du dualisme absolu professé par les pauliciens, il affirme que l'Église de Dragovitie n'était pas au départ une Église bogomile mais paulicienne. Elle se situait en Thrace, dans la vallée de Dragovitsa, près de Philippopolis, où les Pauliciens avaient été déportés depuis le X^e siècle. Par ailleurs, l'Église de Bulgarie était celle des bogomiles et elle se situait en Macédoine³⁹. Ainsi, les deux tendances dualistes connues des Églises cathares, rattachées par leur filiation ou à l'*Ordo de Bulgaria* ou à l'*Ordo de Drugunthia*, correspondraient en fait aux enseignements des bogomiles et des pauliciens. Selon le témoignage d'Anne Comnène, ces deux sectes avaient cohabité à Philippopolis au XII^e siècle. Connue pour avoir professé un dualisme absolu, l'Église de Dragovitie a pu être la représentante, au XII^e siècle, de l'influence exercée par les pauliciens sur les croyances bogomiles⁴⁰. L'hypothèse du schisme oriental défendue par Schmidt et par Runciman pour expliquer les deux tendances dualistes chez les bogomiles n'a aucun fondement historique pour Dimitri Obolensky, parce que les sources orientales ne le mentionnent pas⁴¹.

L'Église de Dragovitie ou l'« arlésienne » bogomile

Charles Puech est le premier historien qui exprime des réserves sur la filiation historico-doctrinale du catharisme, même s'il reconnaît que tous les indices portent à croire que les origines de ce mou-

38. Pour Runciman (1946, 69-79), l'Église de Dragovitie fut celle du Pope Bogomil, et sa doctrine celle du dualisme absolu, tandis que l'Église de Bulgarie est la résultante d'un schisme provoqué par l'apparition du dualisme mitigé. L'historien des religions s'accorde à penser, avec Schmidt (1848), que le schisme bogomile est la cause qui a provoqué la naissance des deux tendances dualistes connues chez les cathares.

39. Obolensky (1948, 161, 162, n. 4).

40. *Id.*, 161 et 202.

41. *Id.*, 162.

vement revenaient à celui du bogomilisme. Il souligne la difficulté de montrer la continuité, puis l'influence du dualisme paulicien sur celui des cathares occidentaux, par le biais ou non des bogomiles. Si la continuité puis l'incidence des anciens dualismes sur les nouveaux ne se laissent pas aisément démontrer, par la nature même des témoignages documentaires, cette difficulté renferme un autre écueil : « Quand et où le dualisme relatif, qui semble bien avoir été la forme primitive et normale du bogomilisme, s'est-il transformé en dualisme absolu ⁴² ? » Se trouve ainsi posée dans ses incertitudes la question de l'origine doctrinale de l'Église de Dragovitie.

Pour sa part, l'historien anglais Bernard Hamilton propose une reconstitution de ses origines, sans dissimuler le silence que les sources grecques, byzantines et slavones, gardent à propos de cette Église dont l'identité est uniquement connue par la mention des sources occidentales ⁴³. À l'encontre de Dimitri Obolensky, l'auteur pense qu'elle était, dès le départ, une Église bogomile et non paulicienne. Néanmoins, comme le suggère Dimitri Obolensky, le dualisme absolu de cette Église bogomile a pu effectivement surgir comme résultat de l'évolution des croyances bogomiles en contact avec la culture byzantine, plus élevée sur le plan théologique et philosophique. Après un périple dans lequel les sources occidentales sont mises à contribution, et elles seulement, pour montrer que l'Église de Dragovitie professait un dualisme des principes, Bernard Hamilton en conclut que l'Église de Dragovitie et celle de Constantinople étaient toutes les deux adeptes du dualisme absolu parce que, parmi les Églises bogomiles, elles étaient celles qui maintenaient le contact le plus étroit avec la civilisation byzantine, pendant le XII^e siècle ⁴⁴.

La reconstitution historique des origines du dualisme absolu chez les bogomiles a donc exigé pour les historiens du bogomilisme comme pour ceux du catharisme, un passage obligé par les sources occidentales, les seules à faire mention de cette Église de Dragovitie qui, depuis Charles Schmidt, était censée défendre ces croyances.

À mon sens, les historiens ont trop peu insisté sur le silence que les sources orientales (slaves ou byzantines) observent à propos de l'existence d'une Église bogomile professant un dualisme des principes. L'hypothèse extrêmement fragile justifie donc une recherche des sources occidentales, les seules qui renseignent sur les deux ten-

42. Puech (1957, 56-84, ici 83-84).

43. Hamilton (1974, 115-123).

44. *Id.*, 123-124. Au dire de l'auteur, ce sont ces Églises bogomiles (Dragovitie et Constantinople) qui exerceront leur influence sur les adeptes du sud de la France, dans la deuxième moitié du XII^e siècle.

dances dualistes connues des cathares et sur les différents ordres bogomiles.

Retour aux sources occidentales

Il faut donc revenir sur les deux textes de la polémique italienne, les seuls à avoir mentionné Nicétas et l'Ordre de Dragovitie qu'il représentait.

De l'Ordre de Bulgarie à l'Ordre de Dragovitie

Daté vers 1210, le *De heresi* est le texte italien le plus ancien du diptyque qui compose l'édition et motive l'étude qu'Antoine Dondaine consacre à la hiérarchie cathare en Italie. Il contient un premier récit de caractère historique, puis un deuxième de caractère doctrinal. Le premier expose les débuts historiques du catharisme en Italie, dont les événements remontent probablement aux années 1160. Il s'achève autour de 1180-1190. Il relate les faits en ces termes :

Au commencement de l'expansion de l'hérésie des cathares en Lombardie, le premier évêque qu'ils eurent s'appela Marc, et sous son commandement se trouvaient tous les hérétiques de la Lombardie, de la Toscane, et de la Marche de Trévise. Ce Marc avait reçu l'ordre – *ordinem* – de Bulgarie. Puis, parvient de Constantinople en Lombardie un nommé *papas* Nicétas qui commence à objecter sur l'ordre – *ordinem* – de Bulgarie, que Marc avait reçu. Ainsi, Marc avec les siens, après quelques hésitations, abandonne l'Ordre – *ordinem* – de Bulgarie et reçoit l'Ordre – *ordinem* – de Dragovitie par le nommé Nicétas. Il (Marc) reste un certain temps avec ses complices dans cet Ordre de Dragovitie. Plus tard arriva d'outre-mer un nommé *Petracius* avec son compagnon, pour leur annoncer la nouvelle concernant Symon, l'évêque de Dragovitie, de qui Nicetas avait reçu l'ordination. Ce *Petracius* leur dit que ledit Symon avait été surpris dans une chambre avec une femme, ce qui est défendu⁴⁵.

Le *Tractatus de hereticis*, traité le plus tardif (vers 1270-1275), décrit d'abord l'origine bogomile-orientale du catharisme, qu'il fait remonter à Manès. Il envisage ensuite son entrée en Occident. Les croisés français parvenus à Constantinople sont séduits par la secte manichéenne et finissent par créer l'évêché des Latins. Lorsque les Latins rentrent chez eux, ils créent l'évêché de France, ses missionnaires répandent l'hérésie jusqu'aux provinces méridionales, où les évêchés de Carcassonne, d'Albi, de Toulouse et d'Agen seront institués. L'introduction de la secte en Italie est due elle aussi aux mis-

45. Dondaine (1949, 306).

sionnaires français, après leur périple languedocien ⁴⁶. Après cette esquisse des origines, l'auteur raconte la visite de Nicétas en Lombardie, recoupant sur ce point le récit plus ancien du *De heresi*. Voici son commentaire :

[...] Alors vint celui qui est appelé *papas* Nicétas, évêque de ceux de Constantinople, qui leur dit : « Vous êtes assez nombreux et il serait bon que vous ayez un évêque ». Ainsi, ils élurent Marc comme évêque, à qui obéissaient tous ceux (cathares) de Lombardie, de Toscane et de la Marche. Et cela, *papas* Nicétas le confirme. Plus tard, Marc apprit que *papas* Nicétas avait mal fini sa vie et il voulut se rendre outre-mer pour recevoir l'ordination épiscopale de l'évêque de Bulgarie ⁴⁷.

À la lecture de ces récits, on ne peut manquer de se demander ce qui a pu faire penser que l'Ordre de Bulgarie, dont Marc avait reçu la consécration d'évêque, professait un dualisme modéré. Ou ce qui justifie l'hypothèse selon laquelle l'Ordre de Dragovitie, représenté par Nicétas, aurait professé un dualisme des principes ? Les deux traités italiens présentent « *papas* » ⁴⁸ Nicétas venant de Constantinople et représentant l'Ordre de Dragovitie ⁴⁹. D'après le *De heresi*, chronologiquement plus proche des événements rapportés, un autre bogomile, *Petracius*, après la visite de Nicétas, arrive en Lombardie avec son compagnon. Il est porteur d'une mauvaise nouvelle, l'évêque dont Nicétas avait reçu l'ordre, un certain Symon, aurait été surpris – *in conclavi* – en compagnie d'une femme. Elle provoque des troubles au sein de la communauté cathare de Lombardie, dirigée alors par Jean le Juif, que Marc, son prédécesseur avait ordonné ⁵⁰. Certains membres de l'Église italienne hésitent sur la validité du sacrement conféré par Symon, le prédécesseur de Nicétas, et cherchent à renouveler ce sacrement, tandis que d'autres croient en sa validité. L'incertitude provoque la division de la communauté : une partie reste sous le commandement de *Iohannus Iudeus*, l'autre élit un nouvel évêque, Pierre de Florence.

46. L'auteur situe chronologiquement les débuts du catharisme en Italie dans la période qui succède aux événements de la IV^e Croisade (1204), ce qui paraît de toute évidence anachronique.

47. Dondaine (1950, 309).

48. Le mot *Papas* est utilisé à Byzance pour désigner les moines et les prêtres. Le bogomile Jean Tzourillas est qualifié de *papas*, voir Loos (1974, 129).

49. À noter que le *De heresi* ne précise pas le degré hiérarchique de Nicétas, tandis que le *Tractatus* le mentionne comme étant l'évêque de Constantinople.

50. D'après le *De heresi*, lors de la venue de *Petracius*, l'évêque cathare de Lombardie n'est plus Marc, mort à l'époque, mais Jean le Juif. Selon le *Tractatus de hereticis*, plus tardif et légendaire, Marc était encore vivant quand il apprit que Nicétas avait mal fini sa vie.

Suit une longue période de disputes internes qui aboutira, après de nouvelles scissions, à la création de six communautés cathares indépendantes réparties entre le nord et le centre de l'Italie. Chacune des nouvelles communautés cathares italiennes envoie son futur évêque quérir sa consécration épiscopale auprès des trois Ordres bogomiles : la communauté de Concorezzo reçoit l'Ordre de Bulgarie ; les communautés de Mantoue et de Vicence l'obtiennent de l'Ordre de Sclavonie, la communauté de Desenzano de l'Ordre de Dragovitie. L'identité de l'Ordre pour les deux communautés cathares toscanes (Florence et Spolète) nous est inconnue.

Le *De heresi* et le *Tractatus de hereticis* ne font aucune allusion à des rites ou à des croyances distinctes qui seraient rapportés par les envoyés bogomiles des ordres de Bulgarie et de Dragovitie. Aucun ne qualifie de « dualistes », les ordres bogomiles ni les cathares italiens qui les reçoivent, contrairement à la traduction qu'en donne le Père Dondaine : « Cet évêque (Marc), appartenait à l'ordre dualiste de Bulgarie. Or, advint de Constantinople un hérésiarque du nom de Papanicétas, de l'ordre de Drugonthia, qui prêcha contre l'ordre de Bulgarie. Après quelque hésitation Marc accepta la nouvelle orthodoxie [...] ⁵¹. »

Des ordres bogomiles concurrents ?

Faut-il penser, comme le soutient Dondaine, que le renouvellement du sacrement d'ordre avait comporté un changement de rite ou d'orthodoxie pour les cathares, c'est-à-dire que ces ordinations successives importaient en Occident le combat entre ces Ordres bogomiles, depuis le supposé schisme doctrinal ?

Il faut d'abord noter que les sources italiennes mentionnent seulement la tournée en Italie des deux bogomiles dont il vient d'être question, Nicétas et Petracius. Le *De heresi* ne précise pas au nom de quel Ordre bogomile Petracius visita les cathares. Était-ce au nom de l'Ordre de Bulgarie, de l'Ordre de Dragovitie ou de celui de Sclavonie ? Il avait ordonné en dernier les cathares italiens. Le *Tractatus* dit seulement que, en l'apprenant, Marc avait voulu aller outre-mer se faire réordonner par l'évêque de Bulgarie ⁵². Les deux textes coïncident sur la raison de leur venue : ils cherchaient à rétablir la validité du dernier sacrement d'ordination reçu par les cathares italiens, sur lequel était jeté le soupçon. Ils renseignent

51. Dondaine (1946, 284 et 292).

52. Dondaine (1950, 309).

également sur les voyages des cathares italiens en Orient après la scission de leur primitive Église, dans le but d'obtenir de leurs confrères l'ordination épiscopale.

Au regard des sources et en écartant la lecture dogmatique d'Antoine Dondaine, il est difficile d'envisager les ordres bogomiles comme des partis d'orthodoxie différente. On peut par ailleurs s'interroger sur la sincérité de l'argument invoqué pour expliquer la raison de ces réordinations. Pour la morale cathare, le soupçon entachant la dignité du prélat d'une communauté faisait reconsidérer la validité du sacrement du *consolamentum* qu'il conférait ou qu'il avait jadis conféré, car il mettait en cause le salut des membres de sa communauté. Pour les cathares, l'indignité du prélat dont ils avaient reçu l'ordre en dernier, représentait un enjeu de taille. Ainsi, les cathares eux-mêmes ont-ils pu éventuellement utiliser l'argument du soupçon comme d'une arme pour se débarrasser d'une autorité dérangeante qui ne réunissait pas le consensus. *Garattus*, par exemple, a probablement été victime de la manœuvre. Devenant l'évêque de la communauté cathare de Lombardie, son élection ne paraît pas avoir satisfait tout le monde puisque, presque aussitôt, avant son départ outre-mer pour se faire ordonner, il est « surpris » en compagnie d'une femme ⁵³.

Un fait paraît évident : l'histoire du catharisme italien a basculé au moment où a surgi la suspicion autour de la question de la dignité de Nicétas, dernier bogomile dont les cathares italiens aient reçu l'ordre. Une partie des cathares de la communauté de Lombardie exigeait le renouvellement du sacrement, une autre ne contestait pas sa validité. Les dissensions commencèrent.

Curieusement, les sources italiennes sont les seules à présenter la communauté cathare italienne comme étant et concernée et bouleversée par la nouvelle de *Petracius* à propos de la validité de la dernière ordination reçue ⁵⁴. Les récits historiques d'origine italienne démentent donc l'opinion soutenue par le Père Dondaine, pour qui chaque réordination des cathares comportait le passage d'une secte à l'autre. Passage qui aurait impliqué, selon lui, un changement de doctrine, puisque, d'une secte à l'autre, *a fortiori* si leurs croyances étaient de tendances différentes, les cathares ne reconnaissaient pas la validité du sacrement du *consolamentum* ⁵⁵. À l'encontre de cette

53. Dondaine (1949, 308).

54. Dans ce sens, on peut comprendre le silence des sources italiennes à propos de la visite de Nicétas au rassemblement cathare de Saint-Félix, qui intéressait uniquement l'histoire des origines du catharisme dans le Midi de la France.

55. Dondaine (1949, 292).

hypothèse, signalons le fait que les textes italiens ne font pas de ces liaisons dangereuses consistant à identifier les noms des ordres bogomiles à des corpus de croyances distincts, voire opposés ⁵⁶.

Un texte de polémique tardif à l'origine du trouble

D'après les deux documents sur les origines du catharisme en Italie, la raison de la visite des bogomiles en Occident serait donc de caractère sacramentel ⁵⁷. La question se pose à nouveau de savoir sur quelle source ou information repose alors l'opinion défendue depuis Schmidt, et renforcée par Dondaine, selon laquelle l'Ordre bogomile de Bulgarie professait les croyances du dualisme modéré, et celui de Dragovitie les croyances du dualisme absolu ?

Le *De heresi*, texte italien le plus ancien, se compose, comme on l'a vu, d'un premier récit historique sur les débuts du catharisme en Italie, puis d'un deuxième récit, de caractère doctrinal. Dans ce dernier sont recueillies les différentes croyances des cathares italiens, les croyances particulières à chaque communauté, puis les croyances communes à tous les cathares. Un exposé doctrinal semblable ⁵⁸ était déjà connu par deux autres manuscrits, l'un d'eux étant incomplet ⁵⁹. Une analyse comparative du récit du *De heresi* avec les fragments des trois recensions principales ⁶⁰, permet au Père Dondaine de conclure à l'antériorité du récit du *De heresi* par rapport aux autres, le plus tardif étant selon lui le fragment de la *Brevis Summula*. Comparons les deux récits doctrinaux, celui qui semble être le plus ancien avec le plus tardif.

Le fragment concernant les croyances des cathares de l'Église de Desenzano, d'après le *De heresi*, s'exprime de la sorte :

Celles-ci sont les croyances d'une partie des hérétiques. Marchisius de Soiano, évêque de ceux de Desenzano, et Amezo leur fils majeur, prélats d'une partie des cathares qui reçoivent leur ordination de Dragovitie, croient et prêchent dans l'existence de deux dieux, sans principe et sans fin, l'un bon et l'autre extrêmement mauvais ⁶¹.

Le texte de la *Brevis Summula*, quant à lui, propose ceci :

56. Voir une étude plus détaillée in Jiménez (2001, I, chap. 3).

57. Du même avis, Loos (1974, 130) et Duvernoy (1976, 346).

58. Le texte du *De heresi* est celui du Ms Bâle, C.V. 17, fol. 87 rb, éd. Dondaine (1949).

59. Le texte édité par Mansi (1761, 581) est celui, incomplet, du Ms Lucques, Comunale, cod. 2110, fol. 77va ; l'autre texte est celui de la *Brevis Summula contra erroreres notatos hereticorum*, Ms. Paris, BN, Lat. 13151, fol. 347ra - 347va, édité par Douais (1896, 114-143).

60. Outre le manuscrit de Lucques (Mansi), puis celui de la *Brevis Summula*, on dispose d'une troisième recension, Ms. BNF 14.927, fol. 7 rb-8vb : Dondaine (1949, 299).

61. Dondaine (1949, 308).

Les hérétiques qui tirent leurs erreurs de Dragovitie, et qui sont nommés Albigenses (*Albanenses*), affirment, croient et prêchent qu'il existe deux seigneurs, sans principe et sans fin ⁶².

À propos des croyances communes aux cathares de la communauté de Concorezzo et à ceux de Mantoue, le *De heresi* affirme :

Celle-ci est l'opinion ou la croyance d'une autre partie des hérétiques. *Caloiannes*, évêque d'une partie des hérétiques qui ont reçu l'Ordre de Sclavonie, et *Garattus*, évêque de l'autre partie des adultères de la doctrine de Christ, qui reçoivent leur Ordre de Bulgarie, croient et prêchent qu'il existe un seul Dieu, bon et tout puissant, sans principe, qui a créé les anges et les quatre éléments ⁶³.

Dans la *Brevis Summula*, on peut lire :

Les hérétiques de Concorezzo qui détiennent leur hérésie de Sclavonie, et les autres hérétiques qui la détiennent de Bulgarie, croient et prêchent qu'il existe un seul Dieu, bon et tout puissant, sans principe ⁶⁴.

L'information du *De heresi* concernant la croyance (en deux principes) des cathares de Desenzano et l'Ordre bogomile de Dragovitie dont ils ont reçu l'ordination épiscopale, subit dans la lecture qu'en fait l'auteur de la *Brevis Summula* un glissement de sens. Il présente en termes de rapport de cause à effet l'information qu'il est en train de compiler à partir d'un texte plus ancien. D'après lui, les cathares qui « tirent leurs erreurs » de Dragovitie – les *albanenses* – croient en deux principes. Il sous-entend ainsi que la croyance en deux principes des cathares de Desenzano leur a été transmise par le biais de l'ordination reçue de Dragovitie. Le sacrement d'ordre de l'Église de Dragovitie apparaît donc comme la cause des erreurs des *albanenses*. De même, les cathares de l'Église de Mantoue et ceux de l'Église de Concorezzo, qui « auraient reçu », selon le *De heresi*, « leur ordre » de Sclavonie et de Bulgarie, « tireraient », selon la *Brevis Summula*, « leurs erreurs », de Bulgarie et de Sclavonie.

Reprenant cette interprétation, et à partir d'un exposé de croyances cathares plus anciennes – qui ignore par ailleurs toute filiation historique et doctrinale permettant de rattacher les cathares aux bogomiles ⁶⁵ – un polémiste tardif, vers 1250, auteur de la

62. Douais (1896).

63. Dondaine (1949, 310).

64. Douais (1896).

65. Le *Liber contra Manicheos*, attribué à Durand de Huesca, daté des environs de 1225, fait mention des trois « obéissances » auxquelles se rattachaient alors les cathares, à savoir des Grecs, des Bulgares et des Dragovities, ce qui montre qu'à cette époque les polémistes ne font pas encore de confusion entre Ordre, c'est-à-dire filiation épiscopale, obéissance, d'une part, et doctrine ou orthodoxie, de l'autre. L'identification d'Ordre avec orthodoxie a été forcée par les polémistes anti-cathares à partir de 1250.

Brevis Summula, établit que l'on doit reconnaître les fondements de l'hypothèse ayant permis aux historiens, depuis Schmidt et Döllinger, d'affirmer que l'Ordre bogomile de Dragovitie professait un dualisme des principes. C'est donc l'interprétation de l'auteur de la *Brevis Summula* qui est de nouveau renforcée par le Père Dondaine. Bien que ce dernier confirme l'antériorité et la souplesse de l'exposé du *De heresi* par rapport à celui de la *Brevis Summula*, il reconnaît que la recension de ce texte, parce que plus tardive, « s'est enrichie de quelques menus détails d'ordre doctrinal que l'on aurait tort de négliger ⁶⁶ ». Dondaine qualifie de « menus détails d'ordre doctrinal » les filiations historico-doctrinales que le polémiste médiéval avait établies à partir de l'exposé plus ancien des croyances. Ce sont ces filiations qui confortent l'hypothèse défendant, depuis le XIX^e siècle, l'idée du schisme doctrinal au sein des Églises bogomiles. Le schisme se serait produit à son tour chez les cathares au moment de la venue de Nicétas puis de Petracius.

Ainsi, d'après Dondaine, le changement de rite accepté par Marc constituerait « le point de départ des schismes qui éclateront au temps de Garattus ⁶⁷ ». Car, selon lui, chaque réordination des cathares supposait un changement de rite, d'orthodoxie, pour les nouveaux ordonnés. Il ne peut donc envisager comme cause de la scission de la communauté cathare italienne une rivalité entre personnes, voire entre écoles, imaginer que le soupçon sur la validité du sacrement ait pu servir à éliminer quelque candidat malvenu. Pour cet historien, ce serait donc à la suite des réordinations différentes que les cathares italiens se seraient divisés en plusieurs tendances. Ceux de Concorezzo et de Mantoue-Bagnolo professaient comme les bogomiles un dualisme mitigé, tandis que les cathares de Desenzano croyaient en deux principes comme les pauliciens puis les bogomiles de l'Église de Dragovitie. Dans cette perspective, le témoignage de Rainier Sacconi, formulé vers 1250, selon lequel toutes les Églises bogomiles et les communautés cathares tiraient leur origine (entendons l'ordination des évêques) de deux Églises (de Bulgarie et de Dragovitie) ⁶⁸, continue d'être interprété à la manière de Charles Schmidt : c'est au sein de ces deux Églises bogomiles que le schisme doctrinal se serait produit en premier.

66. Dondaine (1949, 304).

67. Dondaine (1949, 291).

68. Šanjek (1979, 50).

CONCLUSION

L'étude historiographique et celle des sources sur lesquelles une tradition s'est appuyée pour défendre l'hypothèse de la dépendance de la doctrine des cathares vis-à-vis de la doctrine bogomile orientale, a permis d'identifier un témoignage tardif et de nature polémique sur lequel les historiens se sont appuyés sans le mettre en doute. La double tendance du dualisme cathare, dualisme mitigé et dualisme absolu, comme résultante de l'importation d'un dualisme oriental lui-même à deux tendances, est, comme on l'a vu, uniquement accréditée par les polémistes médiévaux à partir de 1250. En compilant des exposés antérieurs, ces polémistes ont établi des filiations doctrinales entre les bogomiles et les cathares, à partir des rapports qui présentaient seulement des filiations de caractère sacramentel. L'origine lointaine, orientale, des croyances cathares venait se surajouter au XIII^e siècle au corpus de clichés élaboré par les polémistes qui, depuis le siècle précédent, présentaient le dissident de la foi comme un envoyé du diable, un émissaire du mal. Un mal qui ne pouvait prendre racine qu'en Orient, espace de défaite des croisés.

C'est dire à quel point les anachronismes commis par les polémistes, auteurs de récits historiques tardifs tels que la *Brevis Summula* ou le *Tractatus*, ont pesé dans l'élaboration d'une histoire doctrinale du catharisme encore dominante.

Centre d'Études cathares, Carcassonne

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

AFP : *Archivum Fratrum Prædicatorum*

CF : *Cahiers de Fanjeaux*

BESSE, G. 1660. *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne*, Paris.

BORST, A. 1953. *Die Katarer*, Stuttgart ; *Les cathares*, Paris, 1974.

BOSSUET, J.-B. 1688. *Histoire des Variations des Églises protestantes*, Paris.

BRUNN, U. 2002. « Cathari, catharistae et cataphrigii, ancêtres des cathares du XII^e siècle ? », *Heresis* 36-37, 183-200.

DÖLLINGER, I. V. 1890. *Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters*, vol. I : *Geschichte der gnostisch-manichäischen Sekten*, vol. II: *Documente vornehmlich zur Geschichte der Valdesier und Kathare*, Munich, réimp., New York, s. d.

- DONDAINE, A. 1939. *Un traité néo-manichéen du XIII^e siècle, le Liber de duobus principiis*, suivi d'un fragment de rituel cathare, Roma.
- DONDAINE, A. 1946. « Les Actes du Concile Albigeois de Saint-Félix de Caraman. Essai de critique d'authenticité d'un document médiéval », *Studi e Testi*, 125, Miscellanea Giovanni Mercati, V, Roma, 324-355.
- DONDAINE, A. 1949. « La hiérarchie cathare en Italie (I) : *De heresi catharorum in Lombardia* », *AFP* 19, 280-312.
- DONDAINE, A. 1950. « La hiérarchie cathare en Italie (II) » : *Tractatus de hereticis*, *AFP* 20, 234-324.
- DOSSAT, Y. 1968. « À propos du Concile cathare de Saint-Félix: les Milingues », *CF* 3, Toulouse, 1989, 201-214.
- DOSSAT, Y. 1979. « Un initiateur: Charles Schmidt », *CF* 14, Toulouse, 163-184.
- DOUAI, C. 1879. *Les Albigeois. Leurs origines. Action de l'Église au XIII^e siècle*, Paris.
- DOUAI, C. 1896. *La Somme des Autorités à l'usage des prédicateurs méridionaux au XIII^e siècle*, Paris, 114-143.
- DUVERNOY, J. 1976. *La religion des cathares*, I, Toulouse ; rééd. 1989.
- GUIRAUD, J. 1935. *Histoire de l'Inquisition au Moyen Âge*, vol. 1: *Origines de l'Inquisition dans le Midi de la France. Cathares et vaudois*, Paris.
- HAMILTON, B. 1974. « The Origins of the Dualist Church of Drugunthia », *Eastern Churches Review*, VI, Oxford, 115-123.
- Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 2^e éd., 1879, vol. VII, 4.
- JIMÉNEZ SANCHEZ, P. 1994. « Relire la Charte de Niquinta (I) : Origine et problématique », *Heresis* 22, 1-26.
- JIMÉNEZ SANCHEZ, P. 2001. *L'évolution doctrinale du catharisme, XII^e-XIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, 3 vol. (sous presse).
- LAEGER, L. De. 1933. « L'Albigeois pendant la crise de l'Albigéisme », *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXIX, 272-313.
- LOOS, M. 1974. *Dualist Heresy in the Middle Ages*, Academia-Prague.
- MANSELLI, R. 1961. *L'Eresia del Male*, Naples.
- MANSELLI, R. 1968. « Églises et théologies cathares », *CF* 3, 132.
- MANSI, J.D. 1764. *Stephani Baluzii... Miscellanea novo ordine digesta*, Lucae, II, 581.
- MOORE, R.I. 1973. « Nicéas, émissaire de Dragovitch, a-t-il traversé les Alpes ? », *Annales du Midi*, 85, 1973, 85-90.
- NELLI, R. 1974. *Histoire du Languedoc*, Paris.
- OBOLENSKY, D. 1948. *The Bogomils. A Study in Balkan Neo-Manichaeism*, Cambridge.
- PUECH, Ch. 1956. « Catharisme médiéval et bogomilisme », *Oriente ed Occidente nel Medio Evo*, Convegno di Storia, Roma.
- PUECH, Ch. 1957. « Catharisme médiéval et Bogomilisme », *Oriente ed Occidente nel Medio Evo*, Convegno di Scienze Morali Storiche e Filologiche, Roma, 1956, Accademia Nazionale dei Lincei, Roma, 56-84.

- RADER, M. 1604. *Petri Siculi, Historia ex ms. Codice Bibliothecae Vaticanae, Ingolstadii*. Rééd. J. Gouillard, D. Papachryssanthou, « Pierre de Sicile, Histoire des Pauliciens », *Les Sources grecques pour l'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure, Travaux et Mémoires*, 4, CRHCB, Boccard, Paris, 1970, 3-67.
- RUNCIMAN, S. 1946. *The Medieval Manichee. A study of the Christian Dualist Heresy*, Cambridge.
- ŠANJEK, F. 1974. « Raynerius Sacconi O.P. Summa de Catharis », *AFP* 44, 31-60.
- SCHMIDT, Ch. 1848. *Histoire et doctrine des cathares*, Paris-Genève, réimp. Bayonne, 1983.
- THOUZELLIER, Ch. 1966. *Catharisme et Valdésisme en Languedoc à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle*, Paris, réimp. Marseille, 1982.
- THOUZELLIER, Ch. 1969. *Hérésie et Croisade au XII^e siècle. Hérésie et hérétiques. Vaudois, cathares, patarins, albigeois*, Roma.
- VICAIRE, M.-H. 1979. « Le catharisme: une religion (1935-1976) », *CF* 14, 381-409.
- VIGNIER, N. 1601. *Recueil de l'Histoire de l'Église*, Leyden, 268.
- ZERNER, M. 2001. *L'histoire du catharisme en discussion. Le « concile » de Saint-Félix (1167)*, collection du Centre d'études médiévales de Nice, 3, Nice.